

LA GRANDE BROCANTE DU

B&B HOTEL à Magny-le-Hongre

Contact

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Pièce d'identité :

Carte d'identité Permis de conduire Passeport Autres

Recommandation :

Site spécialisé Réseaux sociaux Mairie Autres

Tarif (règlement à effectuer sur place à l'hôtel, en espèces uniquement)

	Hongrémaniens	Hors commune	Professionnels
4 Mètres	16.00€	30.00€	65.00€
8 Mètres	38.00€	60.00€	130.00€
12 Mètres	60.00€	90.00€	195.00€

Bénéficiaire du tarif Hongrémanien, je fournis un justificatif de domicile.

Bénéficiaire du tarif Professionnels, je fournis une copie de mon extrait KBIS.

Nature des objets vendus :

Emplacement (susceptible d'être modifié par l'organisateur si nécessaire)

Zone	Emplacement

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la brocante

Fait à Magny-le-Hongre

J'atteste ne pas avoir effectué plus de deux brocantes dans l'année

Le

Signature



B&B HOTEL près de Disneyland® Paris

60 avenue de la fosse des pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre.

E-mail : marketing-4570@hotelbb.com - Téléphone : 01 75 05 17 75

Règlement de la grande brocante du B&B HOTEL à Magny-le-Hongre

1. Organisation

Le B&B HOTEL près de Disneyland Paris organise une brocante le dimanche 7 juin 2026 de 9h00 à 18h00.

Arrivée et installation des exposants entre 6h00 et 8h30 en fonction de la zone attribuée lors de l'inscription. Aucune voiture ne pourra rester sur l'emplacement. Les exposants pourront garer leurs véhicules sur le parking de l'Hôtel Explorers (50 avenue de la fosse des pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre). La manifestation est ouverte aux particuliers et aux professionnels, sous réserve de fournir les justificatifs demandés et d'accepter le présent règlement.

2. Inscriptions et tarifs

Les inscriptions sont obligatoires et se font à la réception dans la limite des places disponibles. Paiement en espèces uniquement. L'inscription n'est définitive qu'après règlement complet, la fourniture des différents documents, si nécessaire. Aucun remboursement ne sera effectué, y compris en cas d'intempéries ou de désistement.

3. Documents à fournir

À l'inscription, chaque exposant doit fournir, un bulletin d'inscription dûment rempli et signé, une pièce d'identité en cours de validité (original), un justificatif de domicile pour les habitants de Magny-le-Hongre. Un extrait Kbis est demandé en supplément pour les professionnels. Les professionnels doivent être inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés et titulaires de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires pour participer à des foires dans des communes autres que celle du siège de l'entreprise.

4. Registre obligatoire

Conformément à la réglementation, un registre coté et paraphé sera tenu pendant toute la durée de la brocante. Il comportera les nom, prénom, adresse des exposants et références de leur pièce d'identité. Celui-ci sera disponible pour les services de police, gendarmerie, fiscaux, douanes et DGCCRF.

5. Attribution des emplacements

Choix de l'emplacement lors de l'inscription. Néanmoins, celui-ci n'est garanti. Il peut être modifié par l'organisateur si nécessaire. Les exposants ne doivent pas déborder de leur surface attribuée.

6. Horaires et accès

L'installation des exposants est autorisée de 6h00 à 8h30. Les véhicules devront obligatoirement être sortis de la zone d'exposition à 8h30 maximum. L'ouverture au public est fixée à 9h00. Le démontage pourra intervenir à partir de 18h00. L'accès au site est contrôlé.

7. Véhicules et stationnement

Un seul véhicule par stand est autorisé pour l'installation. À 8h30 précises, tous les véhicules doivent quitter la zone des stands. Aucune voiture ne peut rester derrière les stands pendant la manifestation. Les exposants pourront se garer sur le parking de l'Hôtel Explorers (50 avenue de la fosse des pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre). Le retour des véhicules est interdit avant 18h00.

8. Nature des ventes

Les particuliers ne sont autorisés à vendre que des objets personnels usagés. Sont strictement interdits les produits neufs, alimentaires, contrefaçons ou dangereux. Les professionnels doivent quant à eux respecter l'ensemble de la réglementation applicable à leur activité, notamment en matière de facturation et de fiscalité.

9. Sécurité et interdictions

Sont strictement interdits sur le site, les appareils de cuisson, bouteilles de gaz, groupes électrogènes, produits inflammables et tout matériel présentant un risque d'incendie. Aucune énergie électrique n'est fournie par l'organisateur.

10. Propreté et responsabilités

Chaque exposant est pleinement responsable de la propreté et de l'état de son stand, ainsi que de toute dégradation éventuelle. À son départ, il doit laisser le lieu propre et débarrassé de tous déchets, cartons ou objets (des bennes sont mises à disposition). L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident, dommage aux biens ou aux personnes survenus pendant la manifestation.

11. Restauration exclusive

B&B HOTEL se réserve l'exclusivité de la restauration et de la vente de boissons sur l'ensemble du site pendant toute la durée de la manifestation. Toute vente de denrées alimentaires ou de boissons par les exposants est strictement interdite.

12. Discipline

Le respect du présent règlement ainsi que des consignes données par l'organisateur et les autorités compétentes est obligatoire. Tout manquement constaté entraînera l'exclusion immédiate de l'exposant, sans remboursement ni préavis.

13. Acceptation

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve ni contestation possible.